

Commission de contrôle des listes électorales

Conformément à l'article R7 du Code électoral, la composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales est rendue publique par voie d'affichage et mise en ligne sur le site internet de la Ville.

Par arrêté préfectoral n°2023-II-262 du 12 juillet 2023, sont désignés membres de cette commission :

Trois conseillers municipaux de la liste majoritaire	Un conseiller municipal de la seconde liste	Un conseiller municipal de la troisième liste
MOULARD Liliane	CUENI Catherine	FIORA Jean-Paul
VISTE Claude		
BAGOT-FLAUZAC Dominique		
Suppléants de la liste majoritaire	Suppléants de la seconde liste	Suppléants de la troisième liste
BUIL Alain	RUBIO Jean-Emmanuel	SCHUWY Danielle
TOURRETTE Eric		
HERNANDEZ Annie		

Elle doit se réunir au moins une fois par an pour les années sans élection.

Pour l'année 2023, la commission se réunira le :

Jeudi 7 décembre 2023 à 16h30 en Mairie (salle du Conseil)